



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LYON, le 5 juillet 2022

L'Université Jean Moulin Lyon 3 adopte un plan inédit de 3,4 millions d'euros pour la revalorisation des rémunérations et des carrières

Arrivée aux responsabilités à la tête de l'Université Jean Moulin Lyon 3 il y a un an et demi, l'équipe du Président Éric Carpano a engagé de nombreux chantiers qui s'inscrivent dans **une dynamique de changements profonds de trajectoire de l'établissement**.

Une **Conférence sociale d'une ampleur inédite** a ainsi été réunie entre janvier et juin afin de permettre aux acteurs de l'Université Jean Moulin de travailler ensemble à l'amélioration des conditions de rémunération et d'évolution de carrière des personnels administratifs et techniques comme des enseignants.

Après 120 heures d'ateliers et un travail en profondeur mené en interne, cette conférence sociale a abouti. Le conseil d'administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 a ainsi adopté aujourd'hui, sur proposition d'Éric Carpano, **un plan ambitieux de revalorisation des rémunérations de 3,4 millions d'euros cumulés sur les trois années qui viennent. Ce plan sera financé sur les ressources propres de l'université et avait fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité du Comité technique**.

Pour le Président de l'Université Jean Moulin, Éric Carpano :

« Le dialogue social a été le grand oublié des stratégies nationales et locales d'enseignement supérieur et de recherche. Le dernier rapport d'évaluation de notre Université a pointé cette faiblesse. Les questions de structuration du site universitaire de Lyon-Saint Etienne ont fait passer au second plan les conditions de travail des enseignants, des chercheurs et de tous les personnels. Il importe aujourd'hui de tourner cette page et de revenir à des fondamentaux. Le plan de relance des salaires et des carrières que nous lançons aujourd'hui permet de soutenir ceux qui font vivre nos établissements, réussir nos étudiants, rayonner notre recherche et relever les défis de notre temps, notamment celui de la transition écologique. Ces efforts ne combleront certes qu'imparfaitement l'insuffisance chronique des rémunérations publiques de l'enseignement supérieur et de la recherche mais permettent de montrer la direction que nous voulons pour nos agents et nos enseignants ».